

Salon Mesure Expo Vision

Table ronde CAP'TRONIC

24 octobre 2012

Du bon usage d'Android et de Linux dans l'embarqué. Aspects techniques et juridiques

Benjamin Jean
bjean@inno3.fr

Il s'agira d'esquisser (rapidement) :

- 1) Les **concepts** concernés : la propriété intellectuelle et l'Open Innovation
- 2) La **gestion** de la propriété intellectuelle dans l'embarqué ouvert... :
 - L'intérêt d'une **gestion souple** ;
 - L'impact de l'**Open Source**.

Un ensemble de droits exclusifs (monopoles)

« un archipel où chaque droit privatif chacun constitué sur une création de l'esprit particulière émerge comme une île d'un océan soumis au régime de la liberté »

Jean Foyer et Michel Vivant, Le droit des brevets, Paris, PUF, 1991, p. 9

Nous intéressent :

- Propriété littéraire et artistique :
 - Le droit d'auteur (not. logiciel, documentation, graphisme) ;
 - Le droit *sui generis* sur les bases de données
- Propriété industrielle :
 - Les brevets (inventions matérielles ou logicielles – au regard du droit européen) ;
 - Le droit sur les topographies de semi-conducteurs
 - Le droit sur les marques
 - Etc. (dessins et modèles ?)

Les droits sont complémentaires, finalisés, discriminants et attachés à des objets précis

Beaucoup de produits complexes actuellement commercialisés réunissent : marques (« *Intel inside* »), Brevets, droits d'auteur sur les logiciels, droits sur les topographies de semi-conducteurs, droit sur les dessins & modèles, etc.,

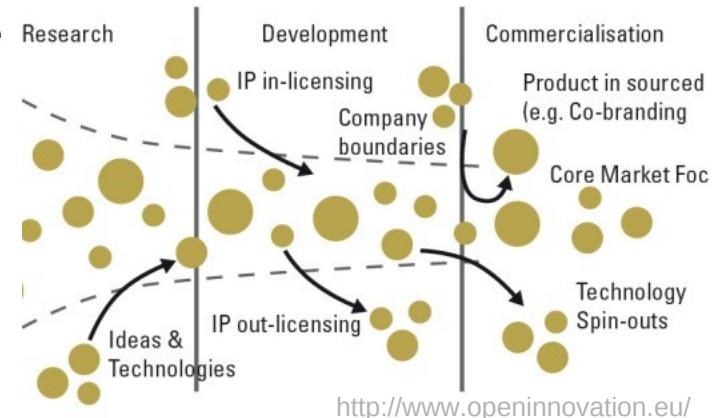
An open business model uses this new division of innovation labor - both in the creation of value and in the capture of a portion of that value. Open models create value by leveraging many more ideas, due to their inclusion of a variety of external concepts. Open models can also enable greater value capture, by using a key asset, resource, or position not only in the company's own business model but also in other companies businesses.

Henry W. Chesbrough, Open Business Models: How To Thrive In The New Innovation Landscape, 1ère éd., Harvard Business School Press, 2006.

L'innovation ouverte repose massivement sur le

transfert de technologies/de droits

- IP in-licensing
- IP out-licensing



<http://www.openinnovation.eu/>

L'import de telles innovations fait gagner du temps et de l'argent, ce qui réduit le risque en cas de non-succès commercial, alors qu'à l'inverse, l'export permettra de générer du profit ou de nouvelles opportunités.

Les besoins en termes de propriété intellectuelle

- Il n'est pas nécessaire de posséder les droits, **une licence peut être suffisante** ;
- on passe ainsi de la protection à la gestion et à la valorisation ;
 - => les licences libres facilitent dès lors l'innovation, en autorisant a priori les différentes (ré)utilisations

La reconnaissance de l'importance d'une gestion stratégique de la propriété intellectuelle :

- L'intérêt de **combiner les droits**
- L'intérêt de porter une attention accrue sur la valeur ajoutée que l'on dégage.
 - => L'intérêt des licences libres n'est donc pas dans l'absence de droit, mais au contraire dans la reconnaissance et l'utilisation de ceux-ci.

Il existe plusieurs centaines de licences différentes : *GNU GPL (v2 et v3), Apache License, BSD licence, CeCILL, EUPL, Creative Commons, etc.*

- *Concerne principalement le logiciel (Linux : GNU GPLv2 + exception ; Android : Apache et GNU GPL ; RTEMS : GNU GPL v2 + exception ; etc.)* ;
- *Peuvent concerner le matériel (voir l'Open Hardware License publiée par le CERN) ;*

De manière générale :

- Contraintes en termes de formalisme :
 - Mentions légales ;
 - Documentation ;
 - Mise à disposition du code source ;
- Contraintes en termes de cession de droits
 - Clause copyleft (cession des droits de PI sur la contribution) ;
 - Clause en matière de marque, signes distinctifs, etc.

Dans le cas de logiciels embarqués :

- Respect du formalisme
- Clause de « Tivoisation »
 - Apparition dans la GNU GPL v3 : à l'égard des « produits de consommation » dès lors que le fabricant se réserve le droit de modifier ;
 - Le distributeur doit offrir la possibilité technique à l'utilisateur d'utiliser une version modifiée du logiciel embarqué ;
- Incidence sur les liaisons entre les logiciels : ensemble plus compact, ce qui accentue les problématiques d'incompatibilités.

Des questions ?

- Benjamin Jean, Option libre. Du bon usage des licences libres, Framasoft, 2011, <http://framabook.org/option-libre-du-bon-usage-des-licences-libres>
- Le guide Open Source : réflexions sur la construction et le pilotage d'un projet Open Source (coll. Syntec Numérique), 2009
<http://guideopensource.info>
- Henry W. Chesbrough, Open Business Models: How To Thrive In The New Innovation Landscape, 1ère éd., Harvard Business School Press, 2006.
- Le Bas Christian et Corbel Pascal, Les nouvelles fonctions du brevet, Economica, 2011.
- Gilles Blanc, Linux embarqué. Comprendre, développer, réussir, Pearson Education, 2011

Merci

bjean@inno3.fr